



Cérémonie du 11 novembre

ANIMATION & VIE LOCALE

■ Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie revêtait cette année un caractère particulier en présence de Mme la sous-préfète de l'arrondissement de Mauriac et du capitaine QUÉRÉ commandant la compagnie de gendarmerie de Mauriac.

Les gendarmes, les sapeurs-pompiers ainsi que l'association des anciens combattants étaient présents autour des élus du conseil municipal. Après les discours officiels et la lecture de lettres de poilus par les enfants de l'école, un apéritif s'est tenu en présence de Mme la sous-préfète. Un repas à La Source du Mont clôtura cette journée.

■ Marché de Noël des 3 et 4 décembre

Organisé par l'association Team Maronne Auto Moto Sports et l'entreprise Isotoner, le marché de Noël de 2016 a rencontré, comme d'habitude, un vif succès. Outre les stands d'Isotoner, une vingtaine d'emplacements à l'intérieur et trois autres à l'extérieur ont accueilli plusieurs milliers de personnes sur l'ensemble du week-end.

Cette année, le centre équestre de la Maronne proposait une promenade à poneys. Une cinquantaine d'enfants ont pu ainsi bénéficier de cette animation offerte par la commune.

■ Spectacle du 15 décembre à la MARPA

Pour terminer l'année, les enfants des deux écoles de la commune ont assisté avec les résidents à un spectacle réalisé par Mme Michèle DALLON qui assure également un atelier activités manuelles à la MARPA, avant de partager un goûter. Pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

■ Noël et Jour de l'An à la MARPA

Dans le cadre de l'approche bienveillante et citoyenne mise en place depuis deux ans dans l'établissement, les résidents ont été invités à choisir les menus de ces repas.

À l'occasion de Noël, les résidentes et résidents ont reçu un colis offert par la municipalité, avec savon, eau de toilette et shampoing, ainsi qu'un cadeau personnalisé offert par la MARPA.

■ Vœux le 7 janvier à la MARPA

À l'occasion des traditionnels vœux de la municipalité, les élèves participant aux TAP sont venus le 6 janvier préparer la galette avec les résidents. Ces moments de partage ont été appréciés autant par les enfants que par les résidents.



Vœux à la MARPA le 7 janvier

Pour terminer cette période de fêtes, le maire présentera ses vœux aux habitants le vendredi 27 janvier à 19 h en mairie.



Marché de Noël des 3 et 4 décembre



Spectacle du 15 décembre

Menu des fêtes de fin d'année MARPA NOSTRE OSTAL Saint Martin Valmeroux	
24 DECEMBRE 2016	25 DECEMBRE 2016
Apéritif	Apéritif
Entrée Soupe de poisson et ses croûtons	Entrée Fois gras / pain d'épices Lettre à l'arménienne (Maison)
Plat Boudin blanc Poêlée gourmande (Champignons et marrons)	Plat Chapon / poêlée de marrons Et haricots verts
Fromage	Fromage
Dessert Crouquant crème brûlée Fruits rouges	Dessert / Champagne Bûche de pâtisseries (Fabriquée par Mr Gladines)
Café	Café
31 DECEMBRE 2016	01 JANVIER 2016
Apéritif	Apéritif
Entrée Velouté d'asperge	Entrée Saumon fumé / blinis Escargots
Plat Feuilleté de perdrix au poivre vert / salade	Plat Civet de langoustine Pommes de terre grenailles
Fromage	Fromage
Dessert Sapins au chocolat	Dessert / Champagne Vacherin maison
Café	Café

Composition & impression : SARIL IBISCOO - 15140 Sainte-Eulalie - 04 71 69 43 43



Bulletin municipal

Saint-Martin-Valmeroux et Saint-Rémy-de-Salers
N°3 - Janvier 2017



Le site internet de la mairie est consultable à l'adresse suivante : www.saint-martin-valmeroux.fr

LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens, Saint-Martinoises, Saint-Martinois,

En cette période de début d'année, je présente à chacun de vous, avec le conseil municipal, mes meilleurs vœux de santé pour cette année 2017. Je forme le souhait également que les mois à venir répondent à vos attentes sur un plan personnel, professionnel ou familial.

Dans un contexte national difficile, marqué par des actes cruels dont le but est de remettre en cause nos valeurs républicaines, j'espère que nous saurons réagir pour faire preuve, au contraire, d'unité et de solidarité.

Le bilan de cette année autour de la vie municipale fut marqué par l'aménagement de la nouvelle mairie. La commune dispose désormais d'un outil fonctionnel et agréable avec des perspectives d'évolution, notamment à l'étage. Cette rénovation complète nos équipements municipaux et la construction de quatre nouveaux logements du bailleur social LOGISENS vient renforcer notre attractivité.

En 2017, les travaux d'assainissement de St-Rémy Vedèche seront engagés dès le début de l'année, avec le réseau de Vedèche et la station de traitement de St-Rémy dans un premier temps. Concernant ce sujet, l'évolution de notre organisation territoriale prévoit que la compétence en matière d'assainissement incombera à la CODECOM à partir de 2018. Ces transferts ont été voulus par le législateur et sont inscrits dans la loi NOTRe, avec comme étape suivante le transfert de la compétence eau à l'échelon intercommunal.

Le deuxième projet structurant de notre commune sera la traversée du bourg (de la Poste en direction de Fontanges jusqu'à la MARPA), avec la rénovation de la Place de la Halle et les abords du monument aux morts. Les réseaux ayant déjà été réalisés, la réfection portera sur la voirie et les abords, en tenant compte des prescriptions architecturales concernant les bâtiments classés (halle et église). Ainsi, selon ce qui avait été préconisé dans l'opération "Cœur de village", des espaces en galets seront réalisés à proximité des deux édifices classés. Le reste des aménagements sera également constitué, à certains endroits, de matériaux qualitatifs afin de mettre en valeur notre bourg. Cet ouvrage fera partie des priorités pour la fin de l'année 2017 et, en fonction des dotations diverses et de notre capacité à investir, nous pourrions, le cas échéant, procéder à ces travaux en deux tranches. Les ressources communales connaissant des baisses significatives (baisse des dotations,

baisse de la population) alors que les charges d'entretien et de gestion sont en hausse, la prudence est nécessaire pour les futurs aménagements, afin de continuer à gérer les structures existantes et à maintenir les actions nécessaires à la vie locale.

C'est pourquoi, nous poursuivrons cette année la planification de certains travaux d'entretien de nos bâtiments, auxquels il est urgent de procéder.

Par ailleurs, la fermeture du magasin "Panier Sympa" est intervenue de manière impromptue sans que nous ayons pu l'anticiper. Ce commerce a fait l'objet d'une liquidation judiciaire et, après plusieurs mois de fermeture et l'accomplissement de formalités d'usages (inventaire, vente du stock et du matériel), le propriétaire disposera de son local et pourra le mettre à disposition d'un nouveau gérant. Les contacts que j'ai eus avec le propriétaire font état d'une réouverture possible en février. Plusieurs personnes sont intéressées par sa reprise et le propriétaire demeure libre de son choix. Vous comprendrez qu'il est délicat de s'immiscer dans une entreprise privée, mais que nous sommes, évidemment, sensibles à la nécessité de maintenir un tel commerce sur notre commune et, si il y avait eu carence, nous aurions envisagé d'autres solutions.

Cependant, nous restons attentifs au maintien des services de proximité de notre commune qu'ils soient publics ou privés, afin de conserver une attractivité et de répondre aux besoins des habitants.

Dans un contexte où la ruralité n'a jamais été aussi fragile, nous devons, dans les mois prochains, nous défendre face à une vision très citadine, de "métropole", pour reprendre un terme à la mode, de la gestion de nos territoires par nos dirigeants. La ruralité peut être une force dans l'aménagement du territoire et pas seulement une fatalité entraînant le déclin ou la désertification.

En dernier lieu, j'encourage notre tissu associatif, encore riche, à poursuivre ses actions qui apportent dynamisme et animations dans la commune.

Je vous donne rendez vous le vendredi 27 janvier à 19 h pour les vœux et le 11 février pour l'inauguration de la mairie avec les élus locaux et je réitère mes vœux les plus chers pour chacun de vous en ce début d'année 2017.

Martial MEYDIEU
Maire de Saint-Martin Valmeroux



Nouvelle salle du conseil municipal

Une nouvelle mairie au service des usagers

Le nouveau bâtiment a accueilli les élus, les agents et les habitants dès la fin du mois de juin 2016, après plusieurs mois de rénovation d'une des plus belles bâtisses de St-Martin-Valmeroux qui aura été, successivement, un hospice, une école et une mairie. La salle du conseil est particulièrement appréciée.

Le montant des travaux était chiffré à 211 000 € H.T. et a bénéficié de subventions de l'État et de la Région. Quelques imprévus ont généré une augmentation portant le montant des travaux à 220 653 € H.T.. Les travaux ont été réalisés par des entreprises locales ou appartenant au bassin de Mauriac ou d'Aurillac.

L'inauguration, prévue initialement au troisième trimestre 2016, a dû être reportée et aura lieu le 11 février, en présence de monsieur le préfet, de messieurs les sénateurs et députés, du maire et des conseillers municipaux. **Les habitants de la commune sont cordialement invités à participer à cette manifestation.**

Personnel Communal



Suite à la demande de disponibilité, pour raisons personnelles, de Mme Jouve Lanqueur, la mairie a embauché M. Benjamin RIVAS au poste de secrétaire de mairie.

Comme en 2015, le maire et les membres du conseil municipal ont partagé un moment convivial avec le personnel, le Samedi 17 décembre, autour d'un apéritif dînatoire préparé par les commerçants de la commune.

Une vingtaine de personnes, agents et leurs conjoints, élus, étaient présents.

TRAVAUX & PROJETS

Traverse du bourg

Nous allons engager le projet de travaux de voirie du bourg et de la place de la halle.

Les dossiers de demandes de subvention sont en cours. Nous espérons un soutien de l'État et de la Région. En fonction de ces aides et de notre capacité à investir, nous réaliserons ces travaux en 2017 ou de manière plus échelonnée. L'estimatif est de 394 302 € H.T. pour cette partie qui représente 800 mètres. Dans la meilleure des hypothèses, les travaux pourraient débuter vers la fin de l'année 2017.

D'autres travaux d'entretien devraient avoir lieu : voirie de Nozières ou encore sur les structures et les logements communaux.

Assainissement de St-Rémy / Vedèche

Entre 2013 et 2014, le dossier a évolué et, dans sa séance du 17 décembre 2014, **le conseil municipal a fait le choix d'un assainissement commun aux deux villages**, ce qui a entraîné des changements dans le zonage et retardé le démarrage des travaux. Une enquête publique, relative aux modifications du zonage est en cours.

Les travaux devraient démarrer avant le 24 avril 2017 et bénéficieront de subventions importantes.

Le montant des travaux est estimé à 375 000 € H.T. avec le concours de l'agence de l'eau Adour - Garonne (91 843 €), l'état via la DETR (109 924 €), le conseil départemental (27 200 €). La part communale sera de 146 032 € pour ce projet.

FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE

Décès de M. André Rolland



Monsieur André Rolland est décédé subitement le 31 décembre 2016.

Après plusieurs contrats au sein de notre commune, dont le premier en 2008, il avait été recruté comme adjoint technique en septembre 2016. Il travaillait au service voirie et entretien. André travaillait avec sérieux et de manière investie. Il était apprécié de tous. Lors de ses promenades, il arpentaient le bourg avec son chien et avait toujours un mot gentil envers ceux qui le croisaient. Sa disparition a profondément affecté ses collègues et le conseil municipal.

À sa famille, ses amis, nous exprimons nos sincères condoléances.



Pour mémoire, le recensement a débuté le 19 janvier. À cette occasion, un agent recenseur est passé ou va passer à votre domicile.



Apéritif dînatoire du 17 décembre



Gîte de Saint-Rémy-de-Salers

Camping

La majorité des clients s'est dit satisfaite : la literie est appréciée, les animations ont eu du succès, la décoration et l'accueil sont jugés agréables.

Gîtes

Les appréciations sont particulièrement bonnes depuis leur rénovation.

STRUCTURES COMMUNALES

Camping & Gîtes : bilan de l'été 2016

	Juin	Juillet	Août
Chalets	15 %	36 %	65 %
Camping	30 nuits	184 nuits	203 nuits
Petit gîte	67 %	77 %	100 %
Grand gîte	13 %	29 %	83 %

Remarque : la baisse momentanée des réservations du grand gîte a fait suite à la période d'immobilisation pendant les travaux.

	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Pas satisfait
Amabilité du personnel	X			
Propreté du chalet		X		
Qualité des informations sur l'environnement touristique	X			
Animations (uniquement en période d'été)	X			

Exemple de questionnaire de satisfaction du camping

ANIMATION & VIE LOCALE

Concentration de motos anciennes en juillet

Cet été, début juillet durant quatre jours, la commune a accueilli un groupe de 100 personnes d'une association de motos anciennes.

Les participants originaires des quatre coins de la France et même de l'étranger (Angleterre) ont réalisé plusieurs circuits autour du Pays de Salers.

Cette association avait réservé les installations du camping (chalets) et le gymnase pour la restauration (assurée par un restaurateur local).



Concentration de motos anciennes

Repas de Noël à la cantine scolaire le 13 décembre

Mesdames CAUDA, CHABEAUD et SOURIS, représentant la municipalité, ont partagé avec les enfants un menu spécialement concocté par la cantinière, Madame TILLET.

Le repas a été apprécié par tous les convives, jeunes et moins jeunes.

La décoration de la cantine a été réalisée par les enfants pendant les heures de garderie et de TAP.

Merci à tous !



Pour les personnes de 70 ans absentes lors de la distribution, les colis de Noël peuvent être retirés en mairie.

